

BIBLIOTHEQUE
FRANÇAISE ET ROMANE

publiée par le
Centre de Philologie et de Littératures romanes
de l'Université des Sciences humaines de Strasbourg
sous la direction de Georges STRAKA

SÉRIE A: MANUELS ET ÉTUDES LINGUISTIQUES



ROBERT MARTIN

INFÉRENCE,
ANTONYMIE
ET PARAPHRASE

*Ouvrage publié avec le concours du
Centre National de la Recherche Scientifique*

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

88 INFERENCE, ANTONYMIK ET PARAPHRASE

Nous appellerons (faute de mieux...) « transposés » les conclusions ainsi obtenues. C'est par l'existence de « transposés » que même relève de l'argumentation.

Même argumentatif s'inscrit donc dans une logique probabiliste, c'est-à-dire dans une logique à une infinité de valeurs. Il se réfère à une classe cohérente de faits à l'intérieur de laquelle il déclare vrai le fait le plus improbable et suggère ainsi la vérité de l'ensemble.

c) Les mots *aussi, également, de même, etc.*, plus généralement tous les mots qui signifient l'addition, engagent des mécanismes comparables. Ajouter une chose, c'est nécessairement l'ajouter à une autre; l'existence de celle-ci est ainsi présupposée.

d) L'opposition *peu/beaucoup* se réfère à un niveau moyen considéré comme une norme: *il travaille peu/il travaille beaucoup* (beaucoup par rapport à la moyenne, ou par rapport à ce que l'on attendait). Cette référence nécessaire paraît entraîner la vérité de *il travaille*. Rien de tel dans *il travaille un peu* qui pose à la fois le fait qu'il travaille et en précise la faible quantité.

E. - LA FOCALISATION

La phrase *Marie s'est acheté une robe à rayures rouges* a des présupposés variables avec la place de l'accent. Supposons que l'accent tombe sur *robe*: on présuppose alors que Marie s'est acheté un vêtement à rayures rouges et l'on pose que ce vêtement est un robe. Supposons qu'il porte sur *rayures*: alors la présupposition sera que Marie s'est acheté une robe rouge et le posé que cette robe est à rayures rouges et non pas, par exemple, à carreaux rouges. Imaginons encore qu'il frappe l'adjectif *rouge*: alors le présupposé sera que Marie s'est acheté une robe à rayures et le posé sera sans plus que ce sont des rayures rouges et non pas bleues ou oranges. Ces phénomènes superficiels modifient, au dernier moment, la structure sémantique de la phrase.

On est surpris par la diversité des mécanismes linguistiques qui conduisent à la relation de présupposition. La typologie qui vient d'être esquissée rapporte certains présupposés aux mécanismes de la prédication. D'autres, en revanche, demandent un traitement approprié de la composante lexicale. D'autres encore sont liés à des phénomènes de surface comme la focalisation accentuelle.

Que l'on médite pour finir cette phrase de Victor Hugo, et l'on n'aura aucun mal à se convaincre de l'importance considérable des présupposés: « Saint Jérôme dans son cabinet n'avait pas sur sa cheminée une pendule; premièrement parce qu'étant dans une grotte, il n'avait pas de cabinet; deuxièmement parce qu'il n'avait pas de cheminée; troisièmement parce que les pendules n'existaient pas... » (*L'homme qui rit*, II, 3, 2).

CHAPITRE III

La relation d'antonymie

Sous l'étiquette d'antonymie⁽¹⁾, nous avons proposé plus haut de regrouper trois sortes de relations entre énoncés:

— la relation \square (p w q)

Soient les deux énoncés p: *Jean est marié* et q: *Jean est célibataire*. En présupposant que Jean est en âge d'être marié et en posant que avoir été marié (être veuf ou divorcé) est équivalent à être marié, Jean ne peut être que marié ou célibataire. Il est impossible qu'il soit l'un et l'autre à la fois ou bien ni l'un ni l'autre. L'opposition *marié/célibataire* répond à la définition de la disjonction exclusive.

— la relation \square (p | q)

Soient les deux énoncés p: *Ce devoir est bon* et q: *Ce devoir est mauvais*. Si un devoir est bon, il n'est pas mauvais; s'il est mauvais, il n'est pas bon; il ne peut être à la fois l'un et l'autre⁽²⁾; mais il se peut fort bien que, médiocre, il ne soit ni l'un ni l'autre. L'opposition *bon/mauvais* répond à la définition de l'incompatibilité logique.

— la relation \square (p V q)

Soient les deux énoncés p: *Dans cette classe, un élève au moins réussira au baccalauréat* et q: *Dans cette classe, un élève au moins échouera au baccalauréat*. Ces deux énoncés peuvent être simultanément vrais, ou l'un seulement des deux peut être vrai (si tous les élèves réussissent ou si tous les élèves échouent); mais on ne conçoit pas qu'ils soient simultanément faux (du moins à présupposer qu'un élève au moins dans cette classe se présente effectivement au baccalauréat).

Tout le problème est de définir avec précision les mécanismes linguistiques par lesquels se créent ces différentes relations. Pour cela,

(1) Ce chapitre intègre le contenu d'un article publié dans les *Mélanges P. IMBS* sous le titre de « Logique et mécanisme de l'antonymie » (pp. 37-51) et une partie de la communication faite au Colloque de l'Université de Metz (7.-9. 11. 74) sur « Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique », communication intitulée: « Paraphrase et double antonymie ».

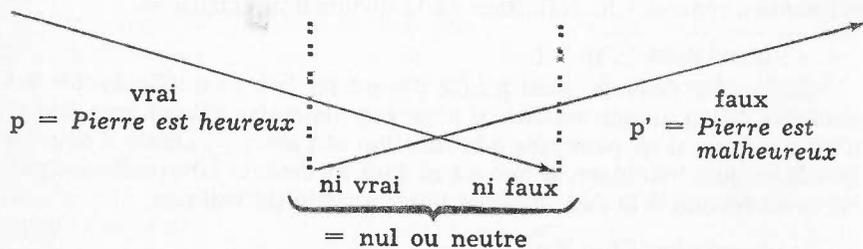
(2) Certaines parties peuvent être bonnes et d'autres mauvaises. Mais le jugement ne porterait plus alors sur le devoir, mais sur des fragments.

on postulera l'existence, au plan de la composante sémantico-logique du langage, de deux opérateurs logico-linguistiques, celui de négation et celui d'inversion, source aussi bien de l'antonymie grammaticale que de l'antonymie lexicale. On essaiera donc en premier lieu de cerner les concepts de négation et d'inversion, puis, forts de la distinction ainsi opérée, on l'appliquera à la grammaire et au lexique ; enfin on s'interrogera sur les effets de l'antonymie, en surface, dans divers types d'énoncés.

**I. — LES SOURCES DE L'ANTONYMIE :
OPÉRATEUR DE NÉGATION ET OPÉRATEUR D'INVERSION**

L'opérateur de négation s'inscrit dans un modèle logique binariste où le vrai et le faux sont des entités absolues et exclusives : une proposition est vraie ou elle est fausse (*Pierre est heureux ; Pierre n'est pas heureux*).

L'opérateur d'inversion s'inscrit dans un modèle logique où la vérité est relative, un modèle qui comporte, à la limite, une infinité de valeurs et où une proposition peut être plus ou moins vraie ou plus ou moins fausse. Au fur et à mesure que sa vérité décroît sa fausseté augmente et inversement :



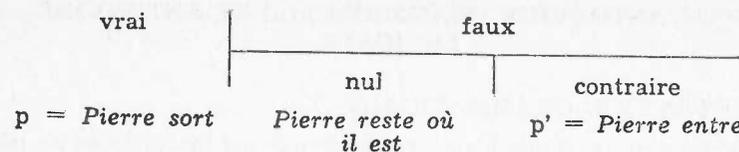
Pierre n'est ni heureux ni malheureux.

Il se crée donc une zone intermédiaire où les propositions p (*Pierre est heureux*) et p' (*Pierre est malheureux*) ne sont ni vraies ni fausses, où elles sont « nulles » ou « neutres ».

Le modèle logique où prend place l'opérateur d'inversion est ainsi au minimum un modèle à trois valeurs (valeur vraie, neutre ou contraire).

La proposition *Pierre sort* peut être fausse, ou bien parce que, en fait, l'inverse est vrai, c'est-à-dire que *Pierre entre* (p'), ou bien parce que *Pierre ne bouge pas, qu'il reste où il est, c'est-à-dire qu'il ne quitte pas l'intérieur* (proposition « nulle » ou « neutre » à la fois par rapport à p et à p').

Nous nous situons donc dans une logique où le vrai s'oppose au nul et au « contraire », qui ensemble constituent le faux :

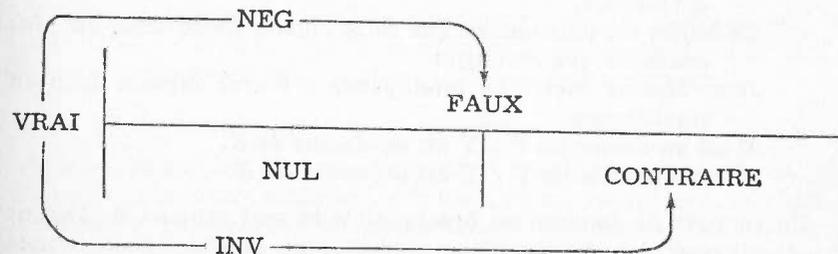


En d'autres termes :

L'opérateur de négation (\sim) est un opérateur qui, appliqué au prédicat d'une proposition p dont les arguments sont définis (c'est-à-dire d'une proposition « singulière ») a pour effet de créer une proposition p' telle que, si p est vrai, p' est nécessairement faux et si p est faux, p' est nécessairement vrai.

L'opérateur d'inversion (\dashv) est un opérateur qui, appliqué au prédicat d'une proposition p dont les arguments sont définis, a pour effet de créer une proposition p' telle que, si p est vrai, p' est nécessairement faux et si p est faux, p' est nécessairement vrai, à moins que p et p' soient simultanément nuls.

L'opérateur de négation conduit du vrai au faux ; celui d'inversion du vrai à son contraire.



Remarquons qu'il s'agit bien de deux modèles logiques distincts, l'un « classique », l'autre « non classique ». L'opposition stricte du vrai et du faux ne permet en aucun cas de rendre compte de l'opérateur d'inversion, en dépit de la parenté de cet opérateur avec la notion d'incompatibilité. Certes, p et $\sim p$ sont des propositions incompatibles, parce qu'elles peuvent être simultanément fausses, mais pas simultanément vraies :

$$p (= \text{Pierre est heureux}) \mid \sim p (= \text{Pierre est malheureux}).$$

Mais si les propositions inverses sont toutes incompatibles, toutes les propositions incompatibles ne sont pas inverses. Soit :

$$p = \text{c'est un autobus} \text{ et } q = \text{c'est un crocodile}.$$

Il se peut fort bien que p et q soient simultanément fausses, mais il est impossible qu'elles soient simultanément vraies. Elles ne sont pourtant pas inverses... *Ne pas être un crocodile* ne signifie pas *être un autobus* (sauf si l'on se situe artificiellement dans un univers de discours réduit à l'autobus et au crocodile...).

II. — ANTONYMIE GRAMMATICALE ET ANTONYMIE LEXICALE

A. - ANTONYMIE GRAMMATICALE

L'antonymie grammaticale se réalise par les morphèmes de négation (antonymie de négation), par certaines permutations ou par l'emploi du passif (antonymie d'inversion) ; on ne s'arrêtera pas à l'antonymie de négation grammaticale, que l'on se borne ici à situer parmi l'ensemble des relations antonymiques.

1. Antonymie de permutation

La seule permutation des termes (en logique : des « arguments ») crée des énoncés antonymiques d'inversion, chaque fois que ces énoncés comportent une relation d'ordre, au sens le plus large, y compris la localisation relative dans l'espace ou dans le temps⁽³⁾ :

La France est pauvre en fruits à côté de l'Espagne / L'Espagne est pauvre en fruits à côté de la France.

Je préfère l'histoire à la géographie / Je préfère la géographie à l'histoire.

Ce buffet est plus ancien que cette table / Cette table est plus ancienne que ce buffet.

Jean dépasse Pierre en intelligence / Pierre dépasse Jean en intelligence.

X est au-dessus de Y / Y est au-dessus de X.

X est à gauche de Y / Y est à gauche de X.

Un rapport de domination (quelquefois le seul rapport de l'agent au patient) peut, à la faveur d'une permutation, conduire à un énoncé antonymique :

Jean impose qqc. à Pierre / Pierre impose qqc. à Jean.

Jean donne qqc. à Pierre / Pierre donne qqc. à Jean.

Mais on atteint vite les limites où la notion de contraire paraît s'effriter. L'énoncé *Jean aime Marie* est-il antonymique de *Marie aime Jean* ?

2. Antonymie et voix passive

L'énoncé passif est logiquement équivalent à l'énoncé actif correspondant :

La France a battu l'Italie \Leftrightarrow *L'Italie a été battue par la France.*

Seul le rapport prédicatif est modifié, non l'apport d'information (ces

(3) La relation d'ordre est transitive et surtout antisymétrique :

$(X \text{ est à gauche de } Y) \wedge (Y \text{ est à gauche de } Z) \Rightarrow (X \text{ est à gauche de } Z)$;

$\sim [(X \text{ est à gauche de } Z) \wedge (Z \text{ est à gauche de } X)]$.

Notons qu'il s'agit de surcroît d'un ordre strict : X ne peut être à gauche de lui-même.

deux énoncés disent la même chose, mais dans l'un on parle de la France — ou plutôt de son équipe de football —, dans l'autre de l'Italie).

Or le passif comporte une permutation de termes, dont on sait qu'elle suffit pour créer une antonymie d'inversion. On en vient donc à l'idée que le passage de la forme verbale active à la forme passive est également une telle fonction antonymique. Dès lors que l'on renonce à permuter les termes, cette fonction opère seule, et les énoncés sont bien de sens contraire :

La France a battu l'Italie | La France a été battue par l'Italie.

Cela est vrai du moins, comme dans l'antonymie de permutation, quand les énoncés comportent une relation d'ordre, en particulier une idée comparative. Le locuteur n'établit aucune relation antonymique entre *Jean aime Marie* et *Jean est aimé de Marie*.

B. - ANTONYMIE LEXICALE

1. Lieu de l'antonymie lexicale

Lorsque l'antonymie est d'origine lexicale, la question se pose de savoir si elle tient à une opposition de mots, de sémèmes ou de sèmes. Ces trois hypothèses doivent être examinées successivement.

a) Le lieu de la relation antonymique est le mot

L'hypothèse que l'antonymie lexicale se situe en langue au plan du mot n'est pas très difficile à réfuter. Certes, les apparences plaident en faveur d'une solution si régulièrement adoptée par les lexicographes⁽⁴⁾. Le contraire de *beau* est *laid*, de *parler se taire*, du verbe *monter* le verbe *descendre*. Mais on serait fort en peine de donner pour chaque mot son antonyme. La plupart des substantifs échappent au phénomène : quel est en effet le contraire de *chaise*, de *armoire*, de *livre*, de *problème* ou de *solution* ? Que l'on considère même les adjectifs et les verbes : les séries antonymiques ont un caractère évident de dissymétrie. A des mots comme *honnête*, *intègre*, *probe*, *incorruptible*, *loyal*, *droit*, *scrupuleux*... font écho des vocables comme *malhonnête*,

(4) Pour le lexicographe, l'antonyme se définit comme un « mot qui a un sens opposé à celui d'un autre » et l'antonymie comme le « caractère de mots antonymes ». C'est la définition du Lar. encyclop. (1964). Elle est à peu de chose près la même dans les autres dictionnaires (D. G. : « mot qui, considéré par rapport à un autre, a le sens directement opposé » ; Robert : « mot qui, par le sens, s'oppose directement à un autre » ; Quillet 1965 : « se dit de deux mots qui ont des sens opposés, en même temps que complémentaires ou corrélatifs, comme *père* et *fils* »). La définition de Littré, qui distingue curieusement les mots et les noms (« opposition de mots ou de noms qui offrent un sens contraire »), remonte au moins à Ac. Compl. 1842 (« On nomme ainsi, en rhétorique, une opposition de mots ou de noms qui offrent des sens contraires »), en passant par BESCH 1845 et le Lar. 19°.

corrompu, vénal, dépravé et d'autres. Mais comment les faire correspondre deux à deux? A *intelligent*, pratiquement sans synonyme, correspond toute une kyrielle de mots: *sot, bête, stupide, borné, abruti* et, tout bonnement, *inintelligent*. En revanche, *se taire* est à lui seul l'antonyme de *parler, bavarder, crier, chanter* et, pourquoi pas, de *murmurer, bafouiller, bégayer, marmonner, baragouiner* et d'autres. En revanche à la série *étonné, surpris, stupéfait, abasourdi*, on découvrirait difficilement un vocable de sens opposé. Il existe même, comme A. Ferré l'a fort bien montré⁽⁵⁾, des « contraires sans contraire »: ainsi les nombreux mots qui nient des défauts (*infroissable, incassable, indélabile, imbattable...*), des faiblesses (*inlassable, intransigeant...*), des erreurs (*infaillible*), des entraves (*dédouaner*) ou des ridicules (*déniaiser*). *Impassible* n'est pas le contraire de *passible*, ni *indifférent* de *différent*, *déconfire* de *confire*, *démentir* de *mentir*, *impitoyable* de *pitoyable*. Bref, appréhendé au plan du mot, le lexique n'est pas structuré selon une loi de symétrie. Les séries antonymiques sont loin de se développer parallèlement aux séries synonymiques.

A cet argument, faible à vrai dire parce qu'il repose sur la supposition que le lexique est structuré de manière rigoureuse, ce qui est loin d'être évident, on ajoutera cet autre, plus convaincant, que la lexie tient fréquemment la place du mot dans le couple antonymique: à *malade* s'oppose *bien portant* ou *en bonne santé*, au *vin blanc* le *vin rouge*, au *feu rouge* le *feu vert*⁽⁶⁾; *gratuitement* a pour contraire à *titre onéreux* (du moins dans la langue commerciale et juridique), et la *navigation maritime* est fort différente de la *navigation fluviale* et plus encore de la *navigation aérienne*. Si les mots simples ne s'opposaient pas si fréquemment par couples (*beau/laid, jeune/vieux, acheter/vendre...*), on serait par ailleurs tenté de chercher dans les structures préfixales le secret de l'antonymie⁽⁷⁾: *Ø/in-*: *actif/inactif*; *dis-/in-*: *disculper/inculper*; *macro-/micro-*: *macrocéphale/microcéphale*; *hyper-/hypo-*: *hypertension/hypotension*; etc., etc.

Bref, les dissymétries lexicales et surtout cette hésitation entre le mot et la lexie et entre le mot et le préfixe conduisent inmanquablement à la conclusion que notre hypothèse ne rend pas compte des faits de manière appropriée.

b) Le lieu de la relation antonymique est le sémème

L'hypothèse du sémème (du « sens ») n'est pas beaucoup plus satisfaisante. C'est pourtant la solution qu'adoptent généralement les sémanticiens⁽⁸⁾. Leurs arguments ne manquent pas de poids. Ainsi, au sens de « protéger une place forte, une ville... », *défendre* s'oppose à *attaquer*; au sens de « refuser la permission de faire une chose », *défendre*

(5) Des contraires... sans contraire, *Vie et lang.*, 1965, t. 161, pp. 447-454.

(6) Antonymes « contextuels » pour J. POHL, 1970, p. 186.

(7) Voir à ce sujet: L. GUILBERT, 1964.

(8) P. ex. O. DUCHAČEK, 1967, pp. 45-54.

(*qqc. à qqn.*) s'oppose à *permettre* (*qqc. à qqn.*). Dans une première acception, *clair* est le contraire de *trouble* (*une eau claire*), dans une autre celui de *sombre* ou *foncé* (*une couleur, une teinte claire*), dans une troisième celui de *obscur* (*des idées claires*). Dans un premier sens, *homme* a pour antonyme *animal* et dans un autre *femme*. Certains mots polysémiques comportent même des sémèmes antonymes: ainsi *l'hôte* est celui qui donne ou qui reçoit l'hospitalité; *chasser le lièvre*, c'est le poursuivre pour s'en emparer; *chasser une mouche*, c'est la poursuivre pour l'éloigner. Ce n'est donc pas le mot mais bien le sémème qui semble le lieu véritable de la structuration antonymique.

De loin supérieure à la précédente, cette solution n'est pas cependant totalement adéquate. Les dissymétries subsistent. *Intelligent* « qui est capable de comprendre » s'oppose au sens de « qui n'est pas capable de comprendre » de mots comme *sot, bête, stupide, inintelligent...* Il n'existe donc pas non plus de structuration symétrique des sémèmes.

Un argument beaucoup plus fort découle de l'examen de la négation grammaticale et de ses rapports avec l'antonymie lexicale. Considérons le verbe *entrer*: il signifie l'idée de « mouvement » et celle d'une « direction qui va de l'extérieur vers l'intérieur ». Appelons conventionnellement la première « sème 1 » et la seconde « sème 2 ». Le verbe *sortir* signifie également l'idée de « mouvement » (sème 1) mais s'accompagne d'une idée de « direction inverse de l'intérieur vers l'extérieur » (sème 2'). Examinons à présent le sens de *ne pas entrer*. La négation peut porter sur le sème de « mouvement » (sème 1) et, ipso facto, sur le sème de « direction de mouvement » (sème 2): *ne pas entrer* signifie alors « rester à l'extérieur »: *il n'entre pas, il reste où il est*. Mais il se peut aussi que la négation porte exclusivement sur le sème 2 de « direction de mouvement », qui se trouve alors inversé en sème 2': *ne pas entrer* est dès lors compatible avec le sens de « sortir ». Soit en figure:

<i>entrer</i>	<i>ne pas entrer</i>		ANTONYMIE GRAMMA- TICALE
	NÉGATION GRAMMATICALE		
s ₁ « mouve- ment »	= rester	= sortir	ANTONYMIE LEXICALE
	~ s ₁		
s ₂ « direction de mou- vement »		— s ₂	
	NÉGATION LEXICALE	INVERSION LEXICALE	

On a ainsi démontré, outre le fait que la négation grammaticale peut fort bien porter sur une partie seulement du sémème, que l'opposition du couple *entrer/sortir* se place au niveau du sème de « direction », alors que celui de « mouvement », commun aux deux verbes, peut échapper au phénomène d'antonymie lexicale ; bref, que l'antonymie lexicale n'est pas typique du sémème mais bien du sème.

c) *Le lieu de la relation antonymique est le sème*

Cette hypothèse est de loin la plus satisfaisante. Les sémèmes antonymiques comportent toujours des sèmes communs. Ainsi *père* « personne de sexe masculin qui a un ou plusieurs enfants » s'oppose à *mère* par le seul couple sémique *masculin/féminin* ; il s'oppose à *fils* par l'antonymie de *donner* et *recevoir* (*la vie*) ; à *beau-père* par le couple *parenté naturelle/parenté par alliance*. Même *chaud* et *froid* ont en commun les sèmes de causation, de sensation, de toucher, de température : mais l'un suppose une température élevée (« qui cause une sensation tactile de chaleur »), l'autre une température basse. *Acheter*, c'est « obtenir une chose contre de l'argent », *vendre*, c'est « céder une chose contre de l'argent ». Quant à *obtenir* et *céder*, ils se différencient par des couples de sèmes opposés : « faire que l'on ait (ce qu'on n'avait pas) » / « faire que l'on n'ait plus (ce qu'on avait) »⁽⁹⁾. De même pour les antonymes *donner* (qqc. à qqn.) / *enlever* (qqc. à qqn.) : « faire que qqn. ait (ce qu'il n'avait pas) » / faire que qqn. n'ait plus (ce qu'il avait) ». Ou encore pour les mots *plaisir* et *douleur* définis ainsi dans le *Petit Robert* : *plaisir* « sensation ou émotion AGRÉABLE, liée à la satisfaction d'une tendance, d'un besoin, à l'exercice harmonieux des activités vitales » ; *douleur* « sensation PÉNIBLE en un point du corps ; sentiment ou émotion PÉNIBLE résultant de l'INSATISFACTION des tendances, des besoins. » Les termes communs abondent. Seul *agréable* se trouve inversé en *pénible*, et *satisfaction* en *insatisfaction*.

Les deux sens du mot polysémique *hôte* ont en commun le sème d'hospitalité, mais ils s'opposent par le couple *donner/recevoir* ; de même les deux sens de *chasser* ont en commun le sème de poursuite et se différencient par l'opposition *s'emparer de/se débarrasser de*.

L'antonymie lexicale se laisse donc toujours réduire à une opposition de sèmes ou sous-ensembles de sèmes. Distinguons maintenant l'antonymie lexicale de négation de l'antonymie lexicale d'inversion.

2. Antonymie lexicale de négation

L'antonymie lexicale de négation résulte d'un mécanisme sémique qui consiste dans l'annulation d'un sème ou d'un sous-ensemble de sèmes : dans *rester* se trouve annulé le sème de mouvement contenu

(9) Entre parenthèses figurent les sèmes antonymiques de présupposition.

dans *partir*. *Se taire* comporte l'annulation de l'idée de « parole » ou de « cri ». Le trait « féminin » annule le trait « masculin » dans les oppositions *père/mère*, *garçon/fille* ou *fils/fille* (à moins que ce soit l'inverse ?). Le trait « singulier » annule le trait « pluriel » (*multilingue/unilingue*, *biplace/monoplace*, *polychrome/monochrome*...) ou bien le trait de « fractionnement » (*demi-cercle/cercle*, *hémisphère/sphère*...). Certains préfixes ont pour rôle exclusif de véhiculer le sème d'annulation. On notera que les paires obtenues constituent des couples au sens mathématique du terme, c'est-à-dire des paires ordonnées. L'antonyme résulte d'un procédé effectif de négation, et ce caractère permet de la distinguer de la simple opposition de termes ou « relation de contraste » (au sens de J. Lyons) : ainsi dans *chaise/fauteuil* (« sans bras » / « avec bras »), la présence ou l'absence d'un sème spécifique ne va pas de pair avec un processus d'annulation qui conduirait de l'un à l'autre, et, comme il sera suggéré plus bas, cette opposition ne rejoint l'antonymie que par le biais rhétorique de l'antithèse.

3. Antonymie lexicale d'inversion

L'antonymie lexicale d'inversion est liée à différents types où les couples prépositionnels et préfixaux jouent un rôle tout à fait privilégié. On distinguera :

a) l'inversion de position (au plan spatial, temporel ou logique) : P. Imbs⁽¹⁰⁾ a énuméré tous les cas possibles : inversion sur l'axe de la verticalité (*en haut/en bas*, *supérieur/inférieur*, *superstrat/substrat*...), sur l'axe de l'horizontalité (à *gauche/à droite*, *ouest/est*, *occident/orient*...) ; position inverse par rapport à une surface ou un volume (*hors de/dans*, *en dehors de/dedans*, *exocentrique/endocentrique*, *exciser/inciser*...) ; position contraire par rapport à la profondeur (*devant/derrière*, *proue/poupe*, *poitrine/dos*...) ; opposition de proximité et d'éloignement (*proche de/loin de*, *rapproché/éloigné*...) ; par transposition dans le temps, on obtiendra des oppositions comme *avant/après*, *la veille/le lendemain*, *prénatal/postnatal*, *avant-guerre/après-guerre*, *prospectif/rétrospectif*, *début/fin*, *naissance/mort*, *ancêtre/descendant*... ; par transposition au plan logique, des oppositions comme : *cause/conséquence*, *producteur/produit*, *productible/productif*...

b) l'inversion de direction de mouvement :

— le mouvement est un mouvement réel (« mouvement » est pris au sens propre) ; ainsi dans les couples : *aller/venir*, *entrer/sortir*, *monter/descendre*, *se baisser/se relever*, *s'approcher/s'éloigner*, *attirer/repousser*, *accrocher/décrocher*, *centrifuge/centripète*...

— le mouvement est purement imaginaire (« mouvement » est pris au sens figuré) ; ainsi dans *sympathie/aversion*, *amour/haine*,

(10) P. IMBS, 1970 et 1971.

pour/contre, proaméricain/antiaméricain ⁽¹¹⁾, *estimer/mépriser, disculper/inculper, dissocier/associer, déclasser/(re)classer*...

— le mouvement réel, s'il existe, est moins important que le mouvement imaginaire : ainsi dans *donner/recevoir, construire/détruire, gagner/perdre, gagner/dépenser*...

c) l'inversion de degré : dans une échelle d'intensité, les deux termes se situent symétriquement par rapport à une intensité moyenne et neutre ⁽¹²⁾ : *chaud/froid, tiède/frais, gai/triste, intelligent/sot, simple/compliqué, général/particulier, faible/fort, beauté/laideur, géant/nain, plus/moins, hypertension/hypotension, suralimenter/sousalimenter*...

On notera que les paires obtenues ne constituent pas nécessairement des couples. Sans doute *sortir* présuppose que l'on soit entré, alors que l'inverse n'est pas vrai. Mais ailleurs l'ordre de définition importe peu : je peux déclarer *chaud* l'inverse de *froid*, ou *froid* l'inverse de *chaud*.

Les sèmes d'annulation et les sèmes inverses (inversion de position, de direction ou d'intensité) se distribuent dans le lexique selon les exigences infiniment diverses et par nature astructurées de la réalité non linguistique (du référent). D'où les dissymétries constatées plus haut : la formule sémique des antonymes, abstraction faite du sème typique d'annulation ou de la présence de sèmes inverses, peut différer comme diffère par ailleurs celle de synonymes.

A considérer donc que la composante sémantico-logique comporte deux opérateurs d'antonymie, la négation et l'inversion, on dira qu'au niveau de la composante sémantico-lexicale les opérateurs se traduisent par diverses relations sémiques, alors qu'au niveau grammatical, la première correspond au constituant « négation » et la seconde au constituant « passif » ou encore à diverses permutations. Soit en résumé :

(11) Au sujet de *anti-*, cf. REY (A.) — Un champ préfixal : les mots français en *anti-*, *Cah. Lexicol.*, 1968, t. 12, pp. 37-57.

(12) Il ne nous semble pas que l'antonymie accompagne toute différence de degré. Nous considérons comme condition *sine qua non* d'antonymie la position symétrique par rapport à une moyenne : ainsi les subcontraires du carré logique d'Aristote sont pris en considération (*tiède/frais*) et non seulement les contraires (*chaud/froid*), mais non les écarts par rapport à une moyenne (*sensible/ultrasensible, fin/extrafin*). Sur les rapports de l'antonymie et des degrés de comparaison, cf. E. SAPIR, *La Gradation : recherches sémantiques*. In : *Linguistique*, 3^e partie, pp. 207-248.

Composante sémantico-logique	Composante sémantico-grammaticale et sémantico-lexicale
NÉGATION	Constituant « NÉGATION » ANNULATION SÉMIQUE
INVERSION	PERMUTATION Constituant « PASSIF » INVERSION SÉMIQUE

III. — LES EFFETS DE L'ANTONYMIE SUR LES PROPOSITIONS SINGULIÈRES ET SUR LES PROPOSITIONS QUANTIFIÉES

Les effets de l'antonymie diffèrent selon que l'opérateur antonymique porte sur une proposition singulière (c'est-à-dire une proposition dont les arguments sont déterminés : *mon boucher est en grève ; le voisin reçoit ses invités*) ou sur une proposition quantifiée par un quantificateur universel (*Les bouchers sont en grève = tous les bouchers . . .*), ou encore par un quantificateur existentiel (*Certains bouchers sont en grève*). En d'autres termes, le rapport logique des énoncés antonymiques varie, en surface, avec le type de proposition.

A. - NÉGATION ET INVERSION EN PROPOSITION SINGULIÈRE

Lorsque la proposition est singulière — qu'elle soit à un seul (propriété P) ou à plusieurs arguments (relation R) —, et que son prédicat est nié, cette proposition se trouve avec la proposition primitive en rapport de disjonction exclusive :

P (x)	<i>c'est possible</i>	W	<i>ce n'est pas possible</i>
	<i>c'est possible</i>	W	<i>c'est impossible</i>
R (xy)	<i>Pierre est plus grand que Jean</i>	W	<i>Pierre n'est pas plus grand que Jean</i>
	<i>Pierre prend sa voiture</i>	W	<i>Pierre laisse sa voiture au garage.</i>

Dans les mêmes conditions, si le prédicat est inversé, la proposition se trouve avec la proposition primitive en rapport d'incompatibilité :

P (x)	<i>Pierre est heureux</i>		<i>Pierre est malheureux</i>
R (xy)	<i>Pierre lègue cette maison à Paul</i>		<i>Pierre hérite cette maison de Paul</i>
	<i>Pierre est plus grand que Jean</i>		<i>Jean est plus grand que Pierre</i>

Apparemment ces deux cas s'opposent avec beaucoup de netteté. Il n'en demeure pas moins que la limite n'est pas toujours facile à tracer quand il s'agit du classement effectif des exemples. C'est d'ailleurs sur ce flottement que joue la figure rhétorique de l'antithèse. Celle-ci consiste à privilégier, ou à créer de toutes pièces, une antonymie de disjonction. Si toute mon attention porte sur une table et une chaise, à l'exclusion de tout autre objet, alors *table* et *chaise* en viennent à s'opposer de manière disjonctive, car ce qui n'est pas la table est la chaise et inversement. La figure de l'antithèse revient à privilégier deux objets (« objet » étant pris au sens le plus général), à éliminer temporairement tout autre, de manière à faire apparaître toutes les différences qui les opposent. « Un groupement binaire, une rencontre fortuite ou même une association toute subjective, rapprochant deux termes à l'exclusion des autres, peuvent suffire à déterminer une opposition antonymique : *le corbeau et le renard, Tristan et Don Juan, Racine et Corneille, la ville et la campagne, Castor et Pollux* »⁽¹³⁾. Cette opposition est alors de nature disjonctive. Le jeu sur *entrer* et *sortir* ne devient une antithèse que si je fais provisoirement abstraction de la possibilité qui s'offre à moi de rester sur place. Les rires et les pleurs, la grimace et le sourire, l'esprit et la chair, la terre et l'eau, la nature et la culture : autant de paires parmi une infinité d'autres qui, fugitivement privilégiées, s'insèrent dans l'univers artificiel de la disjonction. Tout objet peut ainsi servir d'objet antithétique à un autre.

B. - NÉGATION ET INVERSION EN PROPOSITION QUANTIFIÉE⁽¹⁴⁾

Au plan logique, il se peut que la proposition comporte un ou plusieurs quantificateurs. Mais ces formes logiques ne correspondent guère à des énoncés linguistiquement acceptables que si le quantificateur est unique. Nous nous placerons tout d'abord dans cette dernière hypothèse.

1. La proposition comporte un seul quantificateur

Règle 1 : Lorsque le prédicat est quantifié et que le quantificateur est nié, la proposition modifiée par l'opérateur de négation se trouve avec la proposition primitive dans un rapport de disjonction exclusive.

Soit : $x \in X$, X étant un ensemble non vide et fini de personnes et F , prédicat signifiant « être heureux ».

(13) J. POHL, *op. cit.*, p. 188. Cf. aussi la notion de « polarisation lexicale » de Y. MALKIEL (Lexical Polarisation in Romance, *Language*, t. 27).

(14) Ce paragraphe peut être sauté par le lecteur moins attentif aux problèmes logiques. On n'y reviendra plus par la suite.

L'article cité plus haut des *Mélanges P. IMBS* ne traite que des propositions singulières et néglige le rapport de l'antonymie et de la quantification.

Alors : $[\forall x F(x)] \text{ w } [\sim \forall x F(x)]$
 $[\exists x F(x)] \text{ w } [\sim \exists x F(x)].$

Règle 2 : Lorsque la négation ou l'inversion porte sur le prédicat et que le quantificateur est universel, la proposition niée ou inversée se trouve avec la proposition primitive dans un rapport d'incompatibilité.

Soit : $P =$ « être majeur » et $P' =$ « être mineur » (donc : $P' \Leftrightarrow \sim P$).

Alors : $[\forall x P(x)] \text{ l } [\forall x P'(x)].$

Il est en effet possible que $\exists x P(x)$ et $\exists x P'(x)$.

Soit : $F =$ « être heureux » et $F' =$ « être malheureux » (donc : $F' \Leftrightarrow F$).

Alors : $[\forall x F(x)] \text{ l } [\forall x F'(x)].$

Il est en effet possible que $\exists x F(x)$ et $\exists x F'(x)$.

Règle 3 : Lorsque la négation porte sur le prédicat et que le quantificateur est existentiel, la proposition niée se trouve avec la proposition primitive dans un rapport de disjonction inclusive.

La définition de x , X , P et P' restant inchangée, on aura :

$[\exists x P(x)] \text{ v } [\exists x P'(x)].$

= Il existe (dans un groupe donné) au moins une personne majeure ; il existe (dans le même groupe) au moins une personne mineure ; seule est exclue la fausseté simultanée de ces deux propositions⁽¹⁵⁾.

Règle 4 : Lorsque l'inversion porte sur le prédicat et que le quantificateur est existentiel, la proposition inversée et la proposition primitive sont indépendantes l'une de l'autre.

La définition de x , X , F et F' restant inchangée, on aura :

$[\exists x F(x)] \text{ T } [\exists x F'(x)]$, où T signifie l'indépendance.

= Il existe dans ce groupe au moins une personne qui est heureuse ; il existe dans ce groupe au moins une personne qui est malheureuse ; ces deux propositions peuvent être vraies en même temps et elles peuvent aussi être fausses en même temps si toutes les personnes de ce groupe se trouvent dans état intermédiaire entre le bonheur et le malheur.

Le tableau suivant résume l'ensemble de ces résultats :

(15) La phrase *Certains ici sont majeurs* et la phrase *Certains ici sont mineurs* sont ainsi en rapport de disjonction inclusive. Elles peuvent être simultanément vraies, mais non simultanément fausses. Par ailleurs, si tout le monde est majeur, la première seule des deux phrases est vraie. Mais on observera que c'est là un point de vue purement logique. La loi d'exhaustivité du langage naturel veut que de la phrase *Certains sont majeurs* on tire la conclusion que tous ne le sont pas.

Nature du préfixe	Lieu de la négation ou de l'inversion	Nature de l'opérateur antonymique	Relation entre les propositions obtenues
\forall/\exists	QUANTIF	NÉG	w
\emptyset	PRÉD	NÉG	w
		INV	l
\forall	PRÉD	NÉG/INV	l
\exists	PRÉD	NÉG	V
		INV	T

Ce tableau intègre la distinction traditionnelle de la contradiction et de la contrariété.

On dira donc de deux propositions de mêmes arguments qu'elles sont contradictoires :

1) lorsque, ces propositions n'étant pas quantifiées, le prédicat de l'une est la négation du prédicat de l'autre (*Pierre est heureux / Pierre n'est pas heureux*) ;

2) lorsque, ces propositions étant quantifiées et ayant le même prédicat, le quantificateur de l'une est la négation du quantificateur de l'autre (*Tous les Français sont heureux / *Pas tous les Français sont heureux = Tous les Français ne sont pas heureux*).

On dira de deux propositions de mêmes arguments qu'elles sont contraires :

1) lorsque, ces propositions n'étant pas quantifiées, le prédicat de l'une est l'inverse du prédicat de l'autre (*Pierre est heureux / Pierre est malheureux*) ;

2) lorsque, ces propositions étant universelles, le prédicat de l'une est la négation ou l'inverse du prédicat de l'autre (*Tous les Français sont majeurs / Tous les Français sont mineurs ; Tous les Français sont heureux / Tous les Français sont malheureux*).

Contrariété et contradiction, au sens précis que nous donnons maintenant à ces termes, constituent, en surface, les deux cas possibles d'antonymie.

Il s'y ajoute une relation de disjonction inclusive, lorsque la négation porte sur le prédicat d'une proposition existentielle.

2. La proposition comporte deux quantificateurs ⁽¹⁶⁾

Soit $x \in X$, X étant l'ensemble des Français, $y \in Y$, Y étant l'ensemble des Chinois et R , relation signifiant « être plus grand que ».

La règle 1 énoncée plus haut reste entièrement valable.

$$[\forall x \forall y Rxy] \text{ w } [\sim \forall x \forall y Rxy]$$

$$[\sim \forall x \forall y Rxy] \Leftrightarrow [\exists x \exists y \sim Rxy]$$

$$[\forall x \exists y Rxy] \text{ w } [\sim \forall x \exists y Rxy]$$

$$[\sim \forall x \exists y Rxy] \Leftrightarrow [\exists x \forall y \sim Rxy]$$

REM. $[\forall x \exists y Rxy]$ se lit ainsi : « Quel que soit le Français que l'on considère, même le plus petit, il existe au moins un Chinois, tel que ce Français soit plus grand que le Chinois. Soit : le plus petit des Français et des Chinois est un Chinois ».

Et $[\exists x \forall y \sim Rxy]$: « Quel que soit le Chinois que l'on considère, même le plus petit, il existe au moins un Français, tel que le Chinois soit au moins aussi grand que le Français. Soit : le plus petit des Français et des Chinois est un Français (ou bien un Français et un Chinois) ».

Règle 2 : Lorsque la négation ou l'inversion porte sur le prédicat et que le premier quantificateur à gauche est un quantificateur universel, la proposition niée ou inversée se trouve avec la proposition primitive dans un rapport d'incompatibilité.

$$\bullet [\forall x \forall y Rxy] \text{ l } [\forall x \forall y \sim Rxy].$$

Il est en effet possible que $[\exists x \exists y \sim Rxy]$ et $[\exists x \exists y Rxy]$.

$$\bullet [\forall x \forall y Rxy] \text{ l } [\forall x \forall y Rxy].$$

Il est en effet possible que $[\exists x \exists y \sim Rxy]$ et $[\exists x \exists y \sim Rxy]$.

$$\bullet [\forall x \exists y Rxy] \text{ l } [\forall x \exists y \sim Rxy].$$

Il est en effet possible que $[\exists x \forall y \sim Rxy]$ (il existe au moins un Français tel que pour tout Chinois, même le plus petit, la relation R soit fautive, c'est-à-dire que le Chinois soit plus grand — ou au moins de même taille — que le Français) et que $[\exists x \forall y Rxy]$ (il existe au moins un Français tel que pour tout Chinois, même le plus grand, la relation R soit vraie, c'est-à-dire que le Français soit encore plus grand que le Chinois).

$$\bullet [\forall x \exists y Rxy] \text{ l } [\forall x \exists y Rxy].$$

Il est en effet possible que $[\exists x \forall y \sim Rxy]$ (voir ci-dessus) et $[\exists x \forall y$

(16) Nous n'examinerons pas le cas où le nombre des quantificateurs est supérieur à deux.

\sim Ryx] (il existe au moins un Français tel que pour tout Chinois, même le plus grand, la relation R soit fausse, c'est-à-dire que le Français soit au moins aussi grand que le Chinois).

Règle 3 : Lorsque la négation ou l'inversion porte sur le prédicat et que le premier quantificateur est existentiel et le second universel, la proposition niée ou inversée est indépendante de la proposition primitive.

En d'autres termes, la proposition du type $[\exists x \forall y Rxy]$ (« le plus grand des Français et des Chinois réunis est Français ») est indépendante aussi bien de $[\exists x \forall y \sim Rxy]$ que de $[\exists x \forall y Ryx]$ (« le plus petit des Français et des Chinois réunis est Français »).

Règle 4 : Lorsque la négation porte sur le prédicat et que le préfixe comporte deux quantificateurs existentiels, la proposition niée se trouve avec la proposition primitive en rapport de disjonction inclusive.

- $[\exists x \exists y Rxy] \vee [\exists x \exists y \sim Rxy]$.

Il existe au moins un Français et un Chinois tel que le Français soit plus grand que le Chinois ; il existe au moins un Français et un Chinois tel que le Français soit aussi grand ou plus petit que le Chinois.

Règle 5 : Lorsque l'inversion porte sur le prédicat et que le préfixe comporte deux quantificateurs existentiels, la proposition inversée est indépendante de la proposition primitive :

- $[\exists x \exists y Rxy] \text{ T } [\exists x \exists y Ryx]$.

Répetons que le cas du double quantificateur n'a pour le linguiste qu'un intérêt minime. Les formes logiques et les formes du langage naturel sont alors trop éloignées pour permettre un rapprochement fructueux. La traduction en langage naturel conduit à des formulations alambiquées, sans rapport au fonctionnement effectif de la langue.

Dans le tableau-résumé qui clôt ce chapitre, nous nous en tenons au cas du quantificateur unique.

TABLEAU-RÉSUMÉ

NB. Les mêmes formulations valent toutefois pour la proposition à deux quantificateurs, à condition d'appeler proposition universelle la proposition dont le premier quantificateur au moins est universel. La proposition du type $\exists x \forall y Rxy$ est indépendante aussi bien de $\exists x \forall y \sim Rxy$ que de $\exists x \forall y Ryx$.

Composante sémantico-logique	Composante sémantico-grammaticale (GR) ou sémantico-lexicale (LEX)	Relation logique des énoncés antonymiques
NÉGATION	CONSTITUANT « NÉGATION » (GR)	Négation du préfixe } Négation du prédicat d'une proposition singulière } CONTRA-DICTION W
	ANNULATION SÉMIQUE (LEX)	Négation du prédicat d'une proposition existentielle } Négation du prédicat d'une proposition universelle } DISJONCTION INCLUSIVE V
INVERSION	PERMUTATION	Inversion du prédicat d'une proposition singulière } CONTRA-RIÉTÉ I
	CONSTITUANT « PASSIF » (GR) INVERSION SÉMIQUE (LEX)	Inversion du prédicat d'une proposition universelle } NB. L'inversion du prédicat d'une proposition existentielle conduit à former un énoncé indépendant du premier.